



ma banque a perdu mon cheque de 200e

Par **ninou76780**, le **28/02/2013** à **08:13**

bonjour a tous

voila j'ai depose une cheque de 200e en date deu vendredi 15.02.2013
et il est arriver a paris au centre financier en date du 18.02.2013 et depuis il est perdu est
personne ne peux me repondre
j'ai deja envoyer un fax avec mon double du bordereau de depot du cheque avec le numero
du cheque et l'emeteur

que faire?
merci de votre aide

Par **ninou76780**, le **28/02/2013** à **16:46**

tout d'abord merci de m'avoir répondu voila petites news apres un appel ce matin a ma
conseillère elle me dit je vais essayer de taper plus haut.

moi ce matin j'ai rappeler le service réclamation est comme ils ont non marre que j'appel tous
les jours
et que je leur est dit que je me suis renseigné en banque de france et que c'etait a eux de me
créditer les 200e suite a la perte de mon chèque suite a leur erreur
le service reclamation me dit qu'il vont me crediter au plus tard mardi de la semaine prochaine
et la ce matin je lui est demander un courrier ecris de sa part en me précisant leplus d'infos de
leur démarche qu'il compte faire

suite au prochaine épisode
merci encore

Par **jeremvar**, le **28/02/2013** à **17:47**

De rien, au vu des dernières nouvelles, ça devrait se débloquer logiquement.

Par **sandy42**, le **15/11/2013** à **15:41**

J'ai déposé un chèque à ma banque. Celui-ci a été encaissé, mais sur le compte de quelqu'un d'autre. Ils me disent qu'ils font des recherches. Mais moi je n'ai toujours pas mes 456.90 euros. Que puis-je faire ?

Par **jeremvar**, le **16/11/2013 à 08:24**

Bonjour,

Il s'agit encore d'une erreur de la banque à moins que les numéros inscrits sur le bordereau de dépôt de chèque étaient faux.

Dans ce cas, il faut laisser le temps des recherches et de toute manière la somme créditée par erreur sur le compte d'un autre pourra être reprise sur le fondement de l'indu.

Faites comme Ninou, un courrier avec AR avec copie du bordereau de dépôt où sont inscrits les bons numéros de compte. L'envoyer au service concerné (ça change selon les banques).

Et pourquoi pas un coup de fil à votre conseiller lui indiquant que vous songez à retirer votre compte des livres de la Banque (ce n'est pas uniquement pour vous plaindre mais pour pousser le conseiller à remonter l'information en tant qu'incident dans la relation commerciale).

Cordialement

Par **rizou**, le **08/07/2015 à 16:21**

Bonjour,

J'ai le même problème avec ma banque, elle a perdu mon chèque de 1621,48€ Que faire ???

Il s'agit du Crédit Lyonnais

Par **jeremvar**, le **08/07/2015 à 17:50**

Bonjour,

Si la Banque a perdu votre chèque déposé à l'encaissement, il convient de faire un courrier recommandé avec AR joint du bordereau de dépôt du chèque que vous avez conservé.

À envoyer directement à l'Agence chargée à eux de le répercuter au Service gérant les moyens de paiement; ou alors, écrire au Service clientèle.

Les recherches seront effectuées auprès de votre banque en fonction des dates et numéros de compte saisis (il peut arriver que le lecteur du système informatique de traitement automatisé des chèques ne reconnaisse pas les numéros inscrits ou prend un 8 pour un 9 etc.

si le bordereau est mal rempli).

Peut être également contacter votre conseiller par mail lui indiquant l'incident (il aura également une trace écrite).

En cas de perte définitive du chèque, un certificat pourra vous être délivré par votre Banque. Ce certificat pourra être présenté à la personne vous ayant fait le chèque afin qu'il vous en refasse un nouveau.

Espérant que cela pourra vous aider.

Cordialement.

Par **Alia77**, le **15/07/2015** à **17:38**

bonjour, le crédit lyonnais à perdu mon chèque, cela fait maintenant 10 jours, ils ne sont pas clair dans leur réponses, pensez vous que je puisse leur demander un remboursement? si oui comment dois je procéder svp?

Par **tugas**, le **30/03/2016** à **12:27**

Bonjour, la LCL ma égarée un chèque de 8037€ pour ma société, j'ai beau appeler mon conseiller, il ne trouve aucune trace de mon chèque (sachant qu'il a cloturé mon compte 2 jours après mon dépôt) Quel solution puis je trouver ? Merci

Par **Tisuisse**, le **30/03/2016** à **13:16**

Bonjour,

LR/AR à la succursale bancaire où est votre compte et, au besoin, si ça ne se débloque, LR/AR au Président Directeur Général, au Siège du LCL qui est, si je ne me trompe pas, à Paris, Boulevard des Capucine ou Boulevard des Italiens (à vérifier sur le weeb).

Par **Moreau marie josee**, le **06/11/2016** à **12:59**

Pour commencer envoyer une lettre en Recommandé auprès de votre service cliente, puis dès que vous avez une réponse allez sur le site du médiateur de la banque et demandez une réponse rapide à votre demande de remboursement du montant du ou des chèques déposés en effet, la banque doit 1 mois après le dépôt déposer celui ci sur votre compte. vous n'avez pas à demander à refaire le chèque à la personne qui l'a émis ni à vous engager à ne pas encaisser le ou les premier chèques la banque a une responsabilité envers ses clients et doit assumer ses erreurs, elle doit au vu du justificatif de votre dépôt de versement vous

rembourser la somme totale du ou des chèques.

Par **Carla91**, le **15/02/2019** à **00:14**

Bonjour.

Nous avons déposé deux chèques d'un montant total de 330 euros à la banque postale. Nous avons un bordereau d'envoi comme preuve. Un mois après toujours rien. Nous avons appelé plusieurs fois le centre financier qui nous demande d'attendre, il ne retrouve pas nos chèques. Nous avons contacté les émetteurs, les chèques n'ont pas été encaissés et il refuse de les refaire. Nous avons envoyé un mail au médiateur et nous restons sans nouvelles.

Que pouvons-nous faire.

Merci

Cordialement

Carla Ribeiro

Par **P.M.**, le **15/02/2019** à **09:06**

Bonjour,

Je pense que pour une meilleure compréhension, il serait préférable d'ouvrir un nouveau sujet en supprimant votre message sur celui-ci pour qu'il n'y ait pas de doublon...